



**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné **Monsieur David LISNARD**, **Président de la Communauté d’Agglomération Cannes Pays de Lérins**, atteste que l’arrêté préfectoral référencé DDTM – SDRS – PRNT - AP n° 2018 - 019 modifiant l’arrêté préfectoral du 05 décembre 2017 prescrivant le plan de prévention des risques naturels prévisibles d’inondations de la Commune de Mandelieu-La Napoule, a bien été affiché du :

- 24 mai 2018 au 25 juin 2018 inclus.

Fait à Cannes, le 27 juin 2018

Tampon et signature

**Le Président de la Communauté
d’Agglomération Cannes Pays de Lérins**

David LISNARD



Samuel Roulette
Ile Enquêteur